

Questions orales

vera un plan d'action visant l'engagement du gouvernement conservateur envers la promotion des langues officielles du pays?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le plan d'action était déjà convenu dans le projet de loi C-72. Le plan d'action est suivi. L'engagement du gouvernement est ferme, et au moment opportun, après pleine consultation avec les parties intéressées, on déposera la réglementation à la Chambre, d'une façon juste et équitable pour l'ensemble des Canadiens et de façon qu'elle soit acceptée par toutes les communautés linguistiques, ici, au Canada.

* * *

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Les Innus sont en cour une fois de plus, ils lui demandent d'ordonner l'arrêt des vols à basse altitude.

Le ministre sait que ces vols sont considérés comme dangereux pour les gens du Labrador et pour l'environnement aussi. Le ministre va-t-il enfin démontrer qu'il est vraiment convaincu de l'importance de la protection de l'environnement et intervenir pour mettre fin à ces vols à basse altitude?

[Traduction]

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre chargée de la Situation de la femme): Monsieur le Président, je répondrai à cette question. De toute évidence, je ne peux pas commenter une affaire dont les tribunaux sont saisis.

Comme la députée le sait, en ce qui concerne le projet de centre d'entraînement au vol de l'OTAN, nous avons dit que nous ne le réaliserions pas avant qu'une étude environnementale complète ait été menée et que nous respecterions les décisions qui se dégageraient de cette étude.

Pour ce qui est des vols à basse altitude qui ont lieu actuellement à Goose Bay, ils sont prévus par des ententes qui ont été signées avec nos alliés il y a un certain nombre d'années. Nous avons convenu de prendre des mesures d'atténuation et d'instaurer des mécanismes de surveillance pour éviter des réserves naturelles ou des agglomérations et pour que cette activité se déroule d'une manière très responsable.

L'ENVIRONNEMENT

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Environnement.

Le ministre va-t-il collaborer avec ses collègues, puisque les questions environnementales exigent l'intervention collective de différents ministères? C'est ce qu'il devrait faire s'il prend l'environnement au sérieux.

J'ai une autre question à lui poser. Le document de travail qu'il a déposé la semaine dernière renferme plusieurs paragraphes concernant l'Arctique.

Nous savons, grâce aux nombreuses études effectuées par le passé, qu'on fait peu de cas de l'Arctique et qu'on a, par exemple, trouvé des niveaux dangereux de BPC dans le sang de deux tiers des enfants de l'île Broughton. Il faut agir dès maintenant pour protéger l'environnement, particulièrement dans le Nord.

Par exemple, Inco a offert d'aider l'Union soviétique à réduire la pollution. Les BPC sont une importante source de pollution dans l'Arctique. Comme nous avons signé un accord international avec 17 pays, le ministre va-t-il discuter dès maintenant avec ces nations occidentales de la possibilité de modifier l'entente sur les transferts de technologies à l'Union soviétique afin que nous puissions régler les graves problèmes de l'Arctique?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, comme le chef du Nouveau Parti démocratique peut le constater, il s'agit d'un document de travail très détaillé et de grande envergure qui traite notamment de l'Arctique.

Le processus de consultation nous permettra de proposer aux Canadiens différentes options en vue de l'élaboration d'une politique globale pour l'Arctique. Comme nous le savons, le premier ministre a signé des ententes avec l'Union soviétique lors de sa dernière visite là-bas. Nous sommes donc sur la bonne voie en ce qui concerne l'Arctique.

J'avoue qu'il nous reste beaucoup à faire. J'espère toutefois que les Canadiens appuieront nos efforts en ce sens à la fin du processus de consultation.